

Club Athlétique de Coudekerque-Branche

Le CACB est partenaire officiel de l'association du Challenge des Dunes de Flandres et fait partie de l'ELAN59 (entente Dunkerque-Gravelines-Coudekerque) pour les compétitions FFA et à label.

SAISON 2025 - 2026

Siège : Stade Delaune, salle Delvallez, rue des Forts à Coudekerque-Branche

Adresse postale : CLUB ATHLÉTIC DE COUDEKERQUE-BRANCHE
Direction Jeunesse & Sport - Espace Jean Macé – 14 rue Célestin Malo
59210 COUDEKERQUE-BRANCHE

Renseignements : M^{me} Isabelle GILLODTS (Présidente du CACB) ☎ 07.83.61.12.42
M. Rémi DECAE (Vice-Président du CACB) ☎ 03.74.06.02.31
Site Web : <http://www.lecacb.fr/> **Adresse mail :** coudekerquecacb@gmail.com

Vous trouverez, ci-après :

- les modalités d'inscription pour la saison 2025-2026,
- les renseignements et tarifs sur les différentes licences FFA

Pour la saison 2025/2026, l'inscription se fera en ligne :

Vous devez vous inscrire sur le lien que vous trouverez sur notre site internet (<http://www.lecacb.fr/>), disponible à partir du 01/08/2025, et y déposer, **EN UNE SEULE FOIS**, les pièces justificatives demandées (voir ci-dessous).

Cependant, quelques permanences sont maintenues les mardi 09/09, mardi 16/09, mercredi 17/09 et mercredi 24/09, de 18h00 à 19h30

Pièces justificatives demandées, selon la situation de l'adhérent :

	Nouvel adhérent au CACB en 25/26	Ancien adhérent au CACB	
		Si licence Loisirs ou Pass'running en 24/25	Si licence FFA en 24/25
Adhérent majeur	1/ la cotisation de l'année (paiement en ligne ou par virement ou chèque à l'ordre du CACB ou coupons sport remplis, ou coupons ANCV) 2/ la photocopie de la carte nationale d'identité de l'adhérent (à défaut, copie du livret de famille) 3/ l'attestation de « Parcours Prévention Santé », datant de moins de 3 mois (https://pps.athle.fr/)	1/ la cotisation de l'année (paiement en ligne ou par virement ou chèque à l'ordre du CACB ou coupons sport remplis, ou coupons ANCV)	1/ Je me connecte sur mon espace FFA (https://webservicesffa.athle.fr/Siffa-Acteur2/) et je remplis mon formulaire de prise de licence
Adhérent mineur	1/ la cotisation de l'année (paiement en ligne ou par virement ou chèque à l'ordre du CACB ou coupons sport remplis, ou coupons ANCV) 2/ la photocopie de la carte nationale d'identité de l'adhérent (à défaut, copie du livret de famille) 3/ l'attestation de dispense d'avoir à présenter un certificat médical, à obtenir en suivant ce lien : https://www.service-public.fr/simulateur/calcul/certificatMedical	2/ l'attestation de « Parcours Prévention Santé », datant de moins de 3 mois (https://pps.athle.fr/)	1/ la cotisation de l'année (paiement en ligne ou par virement ou chèque à l'ordre du CACB ou coupons sport remplis, ou coupons ANCV)

En cas de pièce(s) manquante(s), votre dossier ne sera pas traité

RENTREE SPORTIVE : - LE MARDI 09/09/2025 POUR LE GROUPE DES ADULTES
- LE MARDI 16/09/2025 POUR LES GROUPES DES JEUNES

RENSEIGNEMENTS ET TARIFS

Les catégories d'âge au 01/09/2025 : (c'est sur cette base que se font les inscriptions de la saison 2025-2026)

CATEGORIE	CODE	ANNEE DE NAISSANCE	CATEGORIE	CODE	ANNEE DE NAISSANCE
Masters	MA	1991 et avant	Masters H et F	M0	1987 à 1991
Seniors	SE	1992 à 2003		M1	1982 à 1986
Espoirs	ES	2004 à 2006		M2	1977 à 1981
Juniors	JU	2007 et 2008		M3	1972 à 1976
Cadets	CA	2009 et 2010		M4	1967 à 1971
Minimes	MI	2011 et 2012		M5	1962 à 1966
Benjamins	BE	2013 et 2014		M6	1957 à 1961
Poussins	PO	2015 et 2016		M7	1952 à 1956
Eveils Athlétiques	EA	2017	M8	1947 à 1951	

Catégories	Années de naissance	Tarifs Licence FFA Compétition	Tarifs Licence FFA Athlé Running (ex «Loisir»)	Tarifs Licence FFA Athlé Santé (ex «Pass' Running»)	Entraînements
Eveils Athlétiques (U10)	2017	70 €			Les mardis ⁽¹⁾ de 17h40 à 18h30
Poussin(e)s (U12)	2015 et 2016	80 €			Les lundis de 18h15 à 19h30 (init longueur) ⁽²⁾⁽³⁾ Les mardis ⁽¹⁾ de 17h40 à 18h30 Les mercredis ⁽²⁾ de 18h15 à 19h30
Benjamin(e)s (U14)	2013 et 2014	90 €			Les lundis de 18h15 à 19h30 (init longueur) ⁽²⁾⁽³⁾ Les mardis ⁽¹⁾ de 18h30 à 19h30 Les mercredis ⁽²⁾ de 18h15 à 19h30 Les jeudis ⁽¹⁾ de 18h15 à 19h30
Minimes (U16)	2011 et 2012	90 €			Les lundis de 18h15 à 19h30 (init longueur) ⁽²⁾⁽³⁾ Les mardis ⁽¹⁾ de 18h30 à 19h30 Les mercredis ⁽²⁾ de 18h15 à 19h30 Les jeudis ⁽¹⁾ de 18h15 à 19h30
Cadet(te)s ⁽³⁾ (U18)	2009 et 2010	105 €	80 €	55 €	Les mardis de 18h30 à 19h30 Les mercredis de 18h15 à 19h30 (demi-fond) Les jeudis de 18h30 à 19h30
Juniors ⁽³⁾ (U20)	2007 et 2008	110 €	80 €	55 €	Les mardis, mercredis et jeudis de 18h30 à 19h30 (demi-fond) + sortie longue le dimanche matin
Espoirs ⁽³⁾ (U23)	2004 à 2006	110 €	80 €	55 €	
Séniors	1992 à 2003	110 €	80 €	55 €	
Masters	1991 et avant	110 €	80 €	55 €	

⁽¹⁾ les entraînements des mardis et jeudis ont lieu principalement en salle ou à l'extérieur selon la météo (prévoir l'équipement adéquat)

⁽²⁾ les entraînements des lundis et mercredis sont des entraînements qui ont lieu dehors (prévoir l'équipement adéquat)

⁽³⁾ le groupe sera déterminé suite aux essais, en fonction du nombre de places disponibles

Des changements peuvent être apportés ultérieurement

1/ Adhésions FFA Athlé Santé (ex « Pass'running »)

Les athlètes Juniors à Masters, qui auront choisi cette adhésion, pourront participer à tous les entraînements du club mais ne pourront prétendre à bénéficier d'un plan d'entraînement personnalisé.

Les adhérents FFA Athlé Santé ne pourront prétendre à une prise en charge administrative et financière du calendrier des courses affiché au club et devront s'inscrire eux-mêmes aux compétitions de leur choix.

Cette formule ne permet pas de prétendre au remboursement des frais de déplacement.

Les adhérents FFA Athlé Santé bénéficient de l'assurance du CACB.

2/ Adhésions FFA Compétition et FFA Athlé Running (ex « Loisirs »)

La cotisation comprend les inscriptions aux courses du Challenge des Dunes, à l'exception du Semi-marathon du Carnaval et des Foulées Coudekerquoises pour lesquelles le membre (des catégories espoirs, séniors ou masters) doit être bénévole :

- Le district d'athlétisme en salle (date à venir)
- Le Semi-marathon du Carnaval (29 mars 2026)
- Les Foulées Coudekerquoises (26 avril 2026)
- Le district d'athlétisme en extérieur (date à venir)

1, 2 ou 3 courses de votre choix peuvent être remboursées par le club (dans la limite de 10€ par course), selon le bénévolat à ces événements cités ci-dessus :

- 2 courses seront remboursées si l'athlète est bénévole à 1 des quatre événements,
- 3 courses pour 2 événements en tant que bénévole,
- 4 courses pour 3 ou 4 événements.

Un formulaire de remboursement est disponible sur le site du club (www.lecacb.fr/). Le remboursement ne sera effectué que sur présentation de justificatifs, en fin de saison.

Pour les **parents** des Eveils Athlétiques à Juniors, votre aide sera **également** la bienvenue lors de ces compétitions. N'hésitez pas à vous manifester !

a) Adhésions FFA Compétition

Les athlètes Junior à Master, qui auront opté pour cette formule, pourront participer à toutes les compétitions (courses sur route prévues dans le calendrier, cross-country, piste, athlétisme) ainsi qu'aux compétitions officielles et championnats FFA.

Le club prendra en charge les droits d'inscription (en fin de saison, sur présentation de justificatifs et en fonction du bénévolat apporté lors des manifestations du club) de :

- 6 courses à Label Régional ou National 10 et 21 km, qualificatives pour un championnat de France, dans la région Hauts de France

Selon implication en tant que bénévoles, le remboursement des frais de déplacement aux compétitions officielles FFA (championnats) sera possible, suivant la décision préalable du comité du CACB. Cependant, en fonction du lieu et du nombre d'athlètes engagés, une participation du coureur pourrait être demandée. Le remboursement ne sera effectué que sur présentation de justificatifs (factures, tickets de caisse,).

b) Adhésions FFA Athlé Running (ex « Loisirs »)

Selon implication en tant que bénévoles, les athlètes des catégories Espoirs à Masters, qui auront choisi cette adhésion, pourront participer à toute compétition prévue dans le calendrier (et dans la limite de celui-ci) mais ne pourront pas participer aux compétitions officielles et championnats FFA.

Les athlètes qui auront opté pour cette formule ne pourront pas prétendre au remboursement des frais de déplacement.

Les adhérents FFA Athlé Running bénéficient de l'assurance du CACB.

REDUCTIONS DES PRIX

Dans le cadre des adhésions FFA Compétition et FFA Athlé Running (ex « Loisirs », une réduction de 5€ sera accordée **par licence** pour l'inscription de 2 membres d'une même famille, 7,5€ **par licence** pour 3 membres et 10€ **par licence** pour 4 membres et plus.

PORT DE LA TENUE

Le port de la tenue du club est obligatoire en compétition. Il conditionne la prise en charge des inscriptions aux épreuves :

- **Pour les licenciés FFA Compétition**, le port du maillot de l'ELAN est OBLIGATOIRE sur TOUTES les compétitions (FFA et autres)
- **Pour les licenciés FFA Athlé Running**, le port du maillot du CACB est OBLIGATOIRE sur TOUTES les courses

Il sera demandé une participation de 10 €/adulte pour le débardeur du club et de 10€ pour le débardeur de l'ELAN.

Retrouvez les différentes tenues sur la boutique du club : <https://www.lecacb.fr/boutique-du-club/>

Ces tarifs sont susceptibles d'être revalorisés en cours de saison suivant le coût d'achat supporté par le club pour toute nouvelle commande.

Liste des courses proposées et prises en charge par le club pour les adhésions FFA Compétition et FFA Athlé Running

COURSES DU CHALLENGE DES DUNES DE FLANDRES (*)

- Course "entre Dunes et Mer" à Leffrinckoucke (**SAUF** la course de 35 kms)
- Foulées bourbourgeoises à Bourbourg
- Rouge flamande à Bergues
- Boucles de l'Aa à Gravelines
- Semi-marathon du Carnaval à Dunkerque
- (prise en charge uniquement pour les jeunes, de la catégorie éveils à Juniors inclus)**
- Foulées du Stadium à Grande-Synthe
- Foulées coudekerquoises à Coudekerque-Branche (**prise en charge uniquement pour les jeunes, de la catégorie éveils à Juniors inclus)**
- Foulées vertes à Tétéghem
- Boucles zuydcootoises à Zuydcoote
- Loon Plage j'y cours à Loon Plage
- Run'in Brouck à Brouckerque
- Course du Fort de Petite-Synthe à Petite-Synthe
- Foulées cappelloises à Cappelle la Grande

(*) : les entraîneurs expliqueront, aux licenciés, la procédure à suivre pour s'inscrire aux compétitions prises en charge par le club.